



AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

Premier projet de résolution 09-04-2025 · PPCMOI Îlot Saint-Gab

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÉOLUTION 09-04-2025 :

Lors de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2025, le Conseil municipal a adopté, par résolution, le premier projet de résolution autorisant la construction de cinq immeubles locatifs de trois logements chacun, de trois étages, pour une hauteur totale de 11 mètres sur le lot 4 522 755, situé dans la zone H-20. Cette résolution a été adoptée suite à une demande en vertu du règlement numéro 268 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (ci-après PPCMOI).

1. Objet du projet

Le projet a pour objet de permettre la construction de 5 immeubles à vocation locative de trois logements de 3 étages d'une hauteur de 11m sur le lot 4 522 755.

2. Nature du projet

Le projet implique des dérogations concernant :

Règlement municipal	Objet	Approbation référendaire
Zonage - grille des spécifications	Usage	Oui
Zonage - grille des spécifications	Hauteur des bâtiments principaux	Oui
Zonage - grille des spécifications	Nombre d'étage des bâtiments principaux	Oui
Zonage - grille des spécifications	Marge de recul arrière	Oui
Zonage - art. 21.1.4	Dégagement entre les bâtiments principaux	Oui
Zonage - art. 21.1.6	Délimitation de l'aire de stationnement	Non
Zonage - art. 12.3	Bordure de béton aire de stationnement	Non

3. Assemblée publique de consultation

Conformément aux dispositions de l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), une assemblée publique sera tenue afin de présenter la nature du projet et permettre aux personnes intéressées de s'exprimer.

Date	Mardi 29 avril 2025
Heure	19h
Lieu	Centre communautaire Valcartier 2215, boulevard Valcartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier, QC

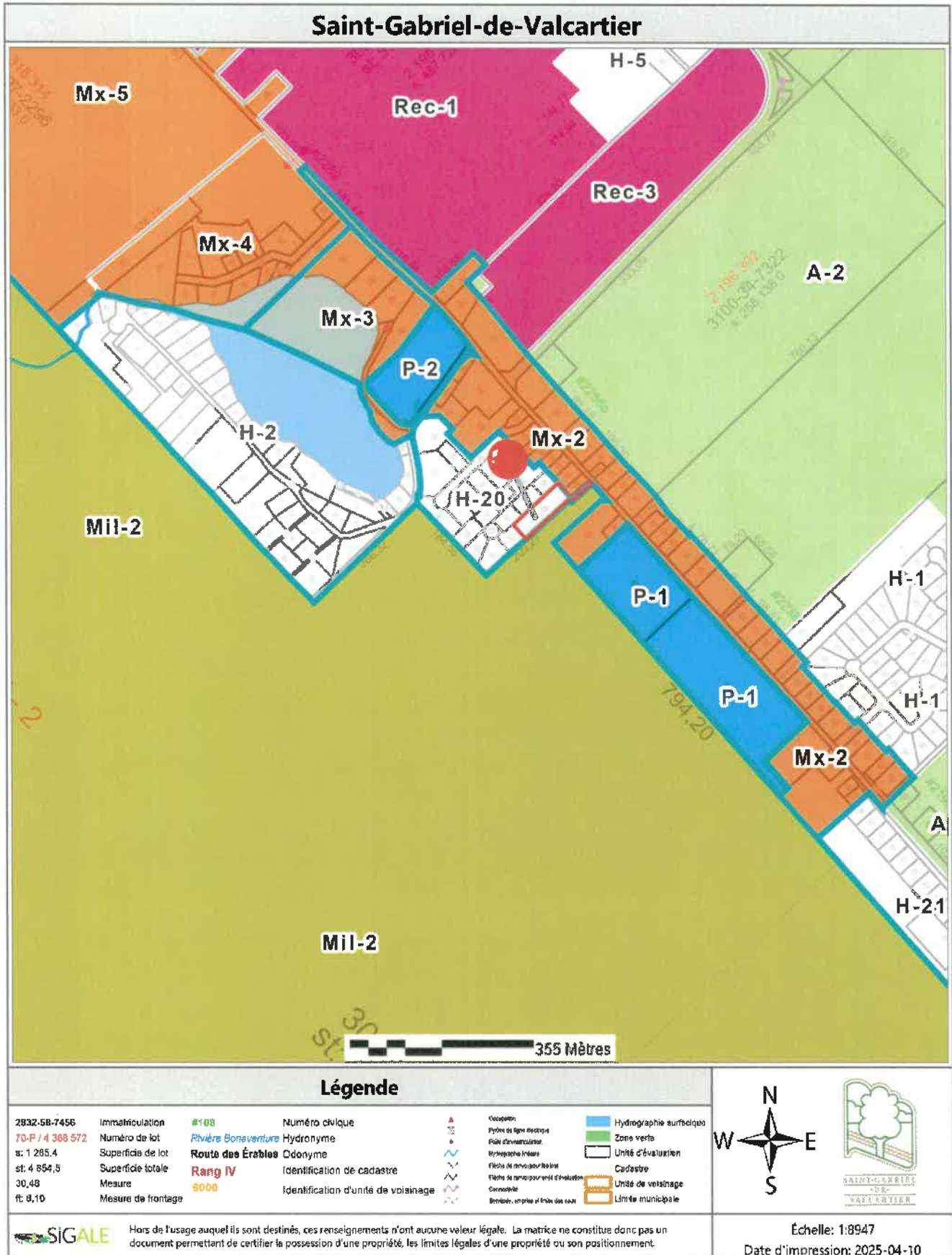
4. Accès aux documents

Les règlements d'urbanisme de la Municipalité, le *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble #268* et le projet de résolution #09-04-2025 sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville aux heures régulières d'ouverture ou sur le site internet de la municipalité au www.saint-gabriel-de-valcartier.ca.



5. Zones concernées

Ce premier projet de résolution concerne la zone H-20 et les zones contigües sont Mil-2, Mx-2, P-2, Mx-3 et H-2.



Donné à Saint-Gabriel-de-Valcartier, ce 14 avril 2025.

Heidi LaFrance, Directrice générale/Greffière-trésorière



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Heidi Lafrance, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus le 14^e jour du mois d'avril 2025 aux endroits suivants :

- Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, 2215, boulevard Valcartier
- Site internet de la municipalité

Donné à Saint-Gabriel-de-Valcartier, ce 14^e jour du mois d'avril 2025.


Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière